

26/11/16 Conférence "Droits et législation"

Mis en ligne le 11 octobre 2016 - Dernière modification le 9 décembre 2016

Une nouvelle loi pour les personnes transgenres :

La Belgique prendra-t-elle le train des Droits Humains ou restera-t-elle sur le quai des maltraitances ?

Quand ? Samedi 26 novembre 2016, 13h00-18h00

Où ? Centre d'Action Laïque de Bruxelles - Avenue de Stalingrad 18-20, 1000 Bruxelles

[Plan d'accès](#)

Renseignements

par mail : contact@genrespluriels.be

par tél. : 0485 51 96 62

Le gouvernement actuel promet de revoir la loi de 2007 dite « relative à la transsexualité » mais quelle direction va-t-il prendre ? Va-t-il s'inspirer du travail de fond du groupe « législation » mis en place par Genres pluriels et composé d'Amnesty International, de la Ligue des Droits de l'Homme, de l'Equality Law Clinic (ELC) rattachée au Centre Perelman et au Centre de droit européen de la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), et des trois couples LGBTQI (Rainbowhouse, çavaria, arc-en-ciel Wallonie) ?

Notre groupe a élaboré une proposition complète de nouvelle loi pour les personnes transgenres, qui respecte leurs Droits Humains tant pour la modification de leurs documents d'identité que pour la liberté d'accès aux soins de santé, pour la prise en charge des mineur.e.s et pour la non psychiatrisation dans tous les domaines.

Depuis 2007, la loi « relative à la transsexualité » viole gravement les droits humains des personnes trans et intersexuées. Cette loi conditionne la modification de l'état civil à une procédure médicale qui implique la stérilisation. Elle contraint ainsi les personnes à choisir entre la mutilation et l'exclusion sociale. Elle les enferme dans un parcours de soins obligatoire et rigide, en niant aussi bien la diversité de leurs situations que leur intégrité physique et psychologique.

Elle interdit également, de facto, de proposer des solutions aux personnes mineures.

Nos organisations ont donc accueilli très positivement l'engagement du Gouvernement fédéral, pris en 2014, d'adapter cette loi « en fonction des obligations internationales en matière de droits de l'homme ». La mise en œuvre de cet engagement, qui a constitué la revendication centrale de la Pride.be en 2016, doit être conduite de manière rapide et efficace.

Nous souhaitons également qu'elle soit l'occasion de remédier aux violences et aux discriminations dont sont victimes les personnes intersexuées.

Pour être à la hauteur de l'enjeu, nos organisations mettent sur la table un modèle législatif complet. Il s'agit de faire en sorte que les voix des personnes intéressées soient les premières à être écoutées.

Notre proposition de loi est le fruit d'un travail pluraliste et collégial. Elle se fonde sur l'expertise des spécialistes associatifs les plus expérimentés, éclairée par des centaines de témoignages et par la consultation de personnalités politiques compétentes.

Des spécialistes du droit civil, des droits humains et du droit de la non-discrimination ont apporté leur contribution à ce travail, tenant la plume pour mettre juridiquement en forme les revendications fondées sur l'expérience des personnes trans, intersexuées et des associations.

Par cette conférence, Genres Pluriels souhaite poursuivre son action de sensibilisation des représentants publics à la question des adaptations juridiques et législatives nécessaires afin que les personnes transgenres puissent jouir de leurs droits fondamentaux, au même titre que tous les citoyens.

Nous vous invitons à réfléchir sur les aspects cruciaux que Genres Pluriels voudrait voir repris dans la nouvelle loi.

La question est posée par notre conférence : La Belgique prendra-t-elle le train des Droits Humains ou restera-t-elle sur le quai des maltraitances ?

Programme de la journée 13h à 18h

13h : Accueil

1ère partie

13h30-13h50 : Mot de bienvenue et présentation des intervenant.e.s

13h50-14h10 : Fatoumata Sidibé - DEFI : Les Principes de Jogjakarta au Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale

14h10-14h30 : Max Nisol - Genres Pluriels : Pourquoi la psychiatisation est-elle le centre des discriminations transphobes ?

14h30-14h50 : Christel Tecchiato - Point de vue d'Amnesty International

14h50-15h10 : Questions/réponses

15h10-15h30 : Pause café

2ème partie

15h30-15h50 : Emmanuelle Bribosia et Isabelle Rorive : présentation du travail de l'Equality Law Clinic – ULB : les potentialités des droits sociaux et de la non-discrimination pour les personnes transgenres

15h50-16h10 : Brice Bernaerts - Aspects juridiques > présentation de la proposition de loi

16h10-16h30 : Karine Lalieux et Joël Le Déroff - PS/PS en tous genres

16h30-16h50 : Geoffrey Roucourt - Ecolo Nous Prend Homo (ENPH)

16h50-17h10 : Questions/réponses

17h10-18h00 : Verre de clôture